

**A LA UNE****Règlement européen contre la déforestation :  
la CGF salue la proposition de simplification du texte  
mais appelle à aller plus loin pour rendre son  
application réaliste**

La CGF accueille favorablement la proposition de report d'application des obligations pour les micros et les petites entreprises au 30 décembre 2026 et la période de tolérance des autorités pour les autres entreprises jusqu'au 30 juin 2026.

La CGF se réjouit de la création d'une catégorie d'opérateur aval, qui permettrait aux entreprises du commerce de gros, dans des situations bien précises de bénéficier d'obligations allégées.

Néanmoins, ces obligations pourraient être encore lourdes pour les grossistes, au regard des milliers de produits gérés quotidiennement et des process logistiques décentralisés.

La CGF souhaite que les opérateurs aval soient uniquement tenus de s'enregistrer sur la plateforme européenne (TRACES), ce qui permettrait de modéliser la chaîne d'approvisionnement à partir des démarches du premier opérateur (qui reste soumis aux obligations de diligence raisonnée et de déclaration pour les produits en cause), mais de soulager les entreprises aval de formalités quotidiennes et contraignantes.

**Communiqué de presse - 06 11 25****INSTITUTIONNEL****PLFSS 2026: la  
CGF appelle à une  
réévaluation urgente des  
mesures**

Alors que les débats sur le PLFSS 2026 ont débuté le 4 novembre à l'Assemblée nationale, la CGF appelle à une réévaluation urgente de ces mesures qui risquent de

fragiliser l'emploi, en particulier dans les TPE-PME, et de freiner les dynamiques de recrutement et de formation dans le secteur.

Rappelons que le commerce de gros représente :

- 1 millions de salariés;
- 160 000 entreprises et est constitué à 95% de TPE/PME.

Parmi les principales préoccupations :

— Hausse du coût du travail : avec un alourdissement des charges qui touchera surtout les PME et les postes intermédiaires.

La CGF appelle à un réexamen de ces dispositions, au regard de leurs effets néfastes.

— Menace sur l'apprentissage : le cumul d'une baisse des aides à l'embauche et de la suppression des exonérations sociales et de l'aide au permis peut réellement ralentir la dynamique autour de l'apprentissage.

— Affaiblissement des Opérateurs de Compétences : la réduction des financements fragilise les OPCO, limitant leur capacité à accompagner les entreprises – notamment les TPE-PME – dans leurs besoins de formation professionnelle.

La CGF appelle au maintien d'un régime social spécifique pour les apprentis, particulièrement dans les entreprises de moins de 50 salariés, et à la stabilité des règles, pour permettre aux entreprises de continuer à investir dans l'apprentissage auprès des jeunes.

— Baisse du pouvoir d'achat des salariés et augmentation des prélèvements sur les entreprises avec la réforme des avantages en nature des véhicules de fonction : opérée cette année sans concertation, cette réforme a un impact sur le climat social en entreprise.

La CGF appelle au retrait de cette réforme.

### [Adhérents] Note de position PLF/PLFSS 2026



## REP - Emballages professionnels : la CGF reçue à Matignon

Alors que la parution des textes réglementaires semblait imminente la semaine dernière, la CGF a eu un rendez-vous le 31 octobre avec plusieurs conseillers de Matignon.

Ce rendez-vous fait suite au courrier adressé par Stéphane Antiglio, Président de la CGF, au Premier ministre pour l'alerter de nouveau sur les conséquences, pour les

entreprises, de la mise en place de la REP des emballages professionnelles, faute de parution des textes suffisamment en amont et faute de concertation avec les pouvoirs publics.

Au-delà des sujets opérationnels, les conseillers ont bien compris quels seraient les impacts financiers pour les entreprises faute d'avoir eu les barèmes des écocontributions dans les temps, et compte tenu du contexte économique instable avec la menace de hausse des prélèvements pesant sur les entreprises dans les discussions actuelles sur le budget.

L'arbitrage concernant les textes réglementaires est désormais dans les mains du directeur de cabinet du Premier ministre.

#### CP - REP-EP : Demande de moratoire

## AFFAIRES ÉCONOMIQUES



### Participation de la CGF à l'Observatoire des délais de paiement

La CGF participait à l'Observatoire des délais de paiement qui s'est réuni en session plénière le 3 novembre 2025 sous la présidence de Virginie Beaumeunier.

La séance a permis de faire le point sur les dernières évolutions en matière de délais de paiement dans les secteurs privés et publics.

Actuellement, le délai moyen de retard entre entreprises est en légère diminution à 13,86 jours et s'améliore dans la sphère publique, à l'exception du secteur hospitalier qui reste à 62,3 jours de retard en moyenne.

Ensuite, la DGCCRF a pu partager les réflexions en cours concernant le projet de loi visant à augmenter à 1% du CA monde le plafond des amendes en matière de non-respect des délais de paiement. A suivre donc !

Enfin, la séance s'est terminée par des discussions sur le programme de travail de l'Observatoire pour la période 2025/2026 et notamment le rapport de l'observatoire.

## CGF - BPI : lancement de l'accélérateur de Commerce de gros le 25 novembre

Bpifrance lance, avec le soutien de la CGF, l'Accélérateur Commerce de gros, programme de 18 mois qui rassemblera 25 entreprises du secteur, sélectionnées pour leur potentiel de développement et l'ambition de leur dirigeant.

Ce programme proposera des parcours conseils, formations et de la mise en réseaux afin d'aider les PME et ETI de la filière à activer les leviers de leur croissance.

La lancement de l'accélérateur est prévu le mardi 25 novembre.

[Adhérents] Formulaire de candidature

## LOGISTIQUE



### Intervention de la CGF à la rencontre nationale InTerLUD

Avec pour thème « Cap sur 2026 : quelle logistique urbaine durable, collective et partagée ? », la 5ème édition de la Rencontre Nationale programme InTerLUD+ se tenait le 4 novembre à Paris en présence de la CGF.

Parmi les grands messages portés :

- Passer de la co-construction à la co-action pour concrétiser le travail transversal mené depuis plusieurs années avec l'ensemble des acteurs publics et privés;
- En matière de verdissement des flottes, inciter et accompagner plutôt que contraindre;
- Identifier toutes les mesures favorisant l'électromobilité tout en prônant le mix énergétique, favoriser la recharge électrique pour les véhicules des professionnels avec des stations adaptées;
- Élaborer un schéma d'avitaillement adapté à chaque collectivité locale;
- Préserver du foncier pour la logistique;
- Accélérer sur la formation en logistique urbaine et la data au service des entreprises et des collectivités;
- Inciter les collectivités à dédier un élu à la logistique urbaine.

L'occasion pour le CTLUD acteurs économiques, dont la CGF pilote le GT dédié à l'électromobilité, de publier son rapport « *Création d'un environnement favorable au*

Anne-Marie Idrac et Anne-Marie Jean, corapporteuses de la mission ministérielle pour établir une feuille de route sur la logistique urbaine durable pour 2026 - et pour laquelle la CGF a été auditionnée le 9 octobre - ont insisté en conclusion sur l'importance :

- de faire de la logistique urbaine un sujet majeur des futures élections municipales;
- de « franchir un plafond de verre politique » pour faire monter en gamme le sujet auprès des collectivités, des habitants et des acteurs économiques

### Rapports du CTLUD

### Contribution de la CGF à la mission IDRAC / JEAN

## SOCIAL



### Action branche : soutien à la parentalité

Le 4 novembre, la CGF et les équipes AG2R LA MONDIALE ont co-animé un webinaire dédié au soutien à la parentalité, dans le cadre du régime de prévoyance de la branche des Commerces de Gros (CCN 3044).

L'objectif de cette action 2025 est de faciliter la conciliation vie professionnelle / vie familiale grâce à des services accessibles et personnalisés.

Des solutions concrètes :

- Packs de garde d'enfants
- Packs de soutien scolaire

Des contenus pédagogiques sont également proposés : quiz, articles, webinaires...

Un espace en ligne dédié permet aux salariés d'activer ces services, avec un accompagnement personnalisé assuré par un conseiller.

[En savoir +](#)

## EMPLOI & FORMATION



### Étude prospective des métiers du Commerce de gros : comment

# anticiper les mutations ?

L'étude de GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences) commandée par la branche des Commerces de gros a été diffusée cette semaine.

Outre une cartographie prospective des métiers permettant d'identifier les métiers émergents, porteurs, fragilisés et les aires de mobilité, l'étude met en lumière les leviers stratégiques pour maintenir la compétitivité du secteur face à un avenir en profonde mutation.

Parmi les principaux enseignements à retenir :

— **Trois transitions transforment les métiers :**

- Numérique (IA, automatisation) pour l'efficacité et pallier le manque de personnel;
- Écologique (RSE, économie circulaire) pour répondre à la réglementation et aux clients;
- Social/RH (attractivité et fidélisation) face aux difficultés de recrutement.

— **Une nécessaire montée en puissance des compétences sur le numérique et la RSE** : Il faut former les équipes sur le digital (IA, e-commerce) et la RSE/QHSE.

— **Priorité à l'investissement** : anticiper et investir dans la formation des salariés est vital pour rester compétitif.

La branche va se saisir des recommandations de l'étude pour accompagner les entreprises.

Un webinaire de présentation de l'étude est organisé le 25 novembre 2025.

[Inscriptions](#)



## Découverte du métier de préparateur de commande

Découvrez avec cette vidéo initiée par AKTO, le témoignage de Lorris, préparateur de commandes spécialisé dans le frais, qui apprécie les "horaires souples et adaptables" de son métier.

Les professionnels du commerce de gros proposent en effet de réelles opportunités de carrière :

- Avec une formation, un préparateur de commandes peut devenir magasinier cariste et après quelques années d'expérience, il peut accéder à des postes de chef de quai, chef d'équipe logistique, ou à des fonctions de management.
- En agence, ils/elles peuvent évoluer vers le métier de vendeur conseil en espace de vente.

## LES WEBINAIRES DE LA CGF [ADHÉRENTS]

Afin d'accompagner au mieux les fédérations adhérentes et leurs entreprises dans leur quotidien face aux évolutions de leur environnement, les experts de la CGF décryptent, anticipent et traduisent les évolutions juridiques, économiques et sociales à travers l'organisation de webinaires opérationnels.

**Au programme des prochaines semaines :**

- 👉 **20/11/25 : Décryptage des enjeux autour de la réglementation sur les prestations annexes dans un contrat de transport** [[Inscriptions](#)]

Le programme des webinaires 2026 sera communiqué très prochainement.

## LA BOÎTE A OUTILS DE LA CGF [ADHÉRENTS]

En complément des webinaires, la CGF déploie des outils et guides pratiques pour accompagner les fédérations et leurs entreprises dans différents domaines d'expertise : social, formation, transport, affaires économiques, environnement ... Retrouvez-les ici chaque semaine !

👉 **Le Guide des bonnes pratiques attractivité** : Face aux difficultés de recrutement, la CGF a publié un guide d'initiatives inspirantes d'entreprises du secteur du commerce de gros, visant à attirer, recruter les talents et fidéliser les collaborateurs. Un guide accompagné de conseils, contacts et/ou liens pour les mettre en œuvre. [\[LIEN\]](#)

👉 **La check-list recrutement** : pour aider les entreprises à évaluer et optimiser leurs pratiques de recrutement, identifier et hiérarchiser les domaines nécessitant des actions, des outils pour progresser. [\[LIEN\]](#)

👉 **Le guide des relations commerciales avec les grossistes** : ce guide, rédigé en collaboration avec les cabinets d'avocats Vogel & Vogel et Grall et Associés, regroupe l'ensemble des règles applicables aux relations commerciales avec les grossistes ponctuées de conseils pratiques et de schémas synthétiques. [\[LIEN\]](#)

## LA CGF SUR LE TERRAIN



## Visite de Logistéo avec l'AFTRAL

Stéphane Antiglio, Président de la CGF et du groupe AUTODISTRIBUTION-PHE a eu le plaisir d'accueillir le 30 octobre sur le site Logistéo de Réau (Seine-et-Marne), Loïc Charbonnier, Président de l'AFTRAL, partenaire de longue date de la CGF.

L'objectif ? Mettre en lumière les métiers du commerce de gros, leur rôle logistique central dans toutes les filières de l'économie, la modernité des infrastructures.

Avec ses 36 000 m<sup>2</sup>, le site Logistéo est un hub logistique ultra-moderne, automatisé (IA), et gérant plus de 100 000 références de pièces détachées automobiles. Chaque jour, plus de 130 000 pièces détachées sont expédiées sur 400 sites, grâce au travail de 300 collaborateurs engagés.

L'automatisation permet de repenser les conditions de travail : réduction de la pénibilité, amélioration du confort et du cadre professionnel, formations à la sécurité... preuve que la performance peut aller de pair avec l'engagement social. Merci aux équipes pour leur accueil et l'organisation de cette visite.

[En savoir + sur l'AFTRAL](#)



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à [cgf@grossistes.fr](mailto:cgf@grossistes.fr).